

Flaubert libre lecteur.

À propos de l'*Abrégé du catéchisme de persévérance* de l'abbé Gaume

Flaubert s'est passionné pour la religion, ou plutôt « les religions¹ », « pas du tout dans l'intention de [se] donner la foi mais pour voir les gens qui ont la foi² ». Cette soif de *voir*, condition indispensable à la représentation littéraire ultérieure, l'a conduit à dévorer les écrits religieux, de la Bible³, bien sûr, jusqu'aux plus obscurs exégètes anciens et contemporains. Pour son dernier roman, loin de s'en tenir aux considérables recherches déjà menées à bien et aux innombrables notes accumulées, l'écrivain a ouvert une nouvelle campagne de documentation, exigeante et démesurée. La majeure partie du neuvième chapitre de *Bouvard et Pécuchet* est en effet consacrée aux expériences religieuses des deux bonshommes.

Dans les dossiers documentaires de Rouen⁴ (qui contiennent les matériaux rassemblés par l'écrivain pour la rédaction de son roman encyclopédique) se trouve un

¹ Voir sa lettre à M^{lle} Leroyer de Chantepie du 30 mars 1857 : « ce qui m'attire par-dessus tout, c'est la religion. Je veux dire toutes les religions, pas plus l'une que l'autre » (*Correspondance*, éd. de Jean Bruneau, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, 1973 ; tome II, 1980 ; tome III, 1991 ; tome IV, 1998 ; et éd. de Jean Bruneau et Yvan Leclerc, tome V, 2007; dorénavant abrégés en Pléiade I, II, III, IV et V ; ici, Pléiade II, p. 698).

² Lettre à Louise Colet du 7 décembre 1846 (Pléiade I, p. 414).

³ Voir par exemple l'article de Guy Sagnes, « Flaubert lecteur des *Psaumes* d'après des notes inédites », *Flaubert, l'autre. Pour Jean Bruneau*, textes réunis par François Lecercle et Simone Messina, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 40-54.

⁴ Conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen, ces dossiers se présentent sous la forme de huit volumes cotés g226 (1) à (8), soit un total de 2215 feuillets. Ils sont en cours d'édition grâce à un financement de l'Agence nationale de la recherche (site projet : <http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr>). Voir Stéphanie Dord-Crouslé, « Vers une édition électronique des Dossiers de *Bouvard et Pécuchet* » ; à paraître dans les actes du colloque de Cerisy-la-Salle : « Flaubert, écrivain » (23-30 juin 2006), sous la dir. de Jacques Neefs, dans la revue *Europe* ; ainsi que la présentation vidéo du projet : « Parcours et modes de circulation dans l'espace d'une collection numérique : le projet Bouvard », à l'occasion des « 20 ans de l'Institut des Sciences de l'Homme » de Lyon le 19 juin 2008 : http://www.ish-lyon.cnrs.fr/Video/player_fr.php?id=46&videoid=91&amorcer=1&amorcerfile=LIRE_400.flv# (support de présentation : http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/images/Dossiers_BP_20_ans_ISH_2008-06-19.pdf).

ensemble de notes⁵ prises sur soixante-dix-sept ouvrages (qui vont de la simple brochure aux œuvres en plusieurs tomes) rangés sous le titre *Religion*. L'un d'entre eux, l'*Abrégé du catéchisme de persévérance* de l'abbé Gaume (Paris, Gaume frères, 1842⁶), est intéressant à plusieurs titres. D'abord, son auteur a eu par deux fois les honneurs d'une mention commentée dans la correspondance de Flaubert. Ensuite, son genre, un catéchisme, fait de lui un exposé didactique d'un type très particulier : il a pour fin de transmettre une foi en même temps qu'un savoir. Sa présence textuelle finale retient elle aussi l'attention : si l'ouvrage est explicitement cité dans le premier volume du roman, c'est de manière tellement elliptique qu'on doute que Flaubert en ait tiré quoi que ce soit. Enfin, le volume occupé par les notes de lecture (cinq pages) offre un terrain d'analyse cohérent et conséquent, qui reste cependant d'une taille raisonnable, et autorise donc la publication de la transcription diplomatique intégrale de l'ensemble.

L'abbé Gaume au miroir de la correspondance de Flaubert

L'abbé Gaume apparaît à deux reprises dans la correspondance de Flaubert, au début et à la fin de sa carrière littéraire. Les contextes sont différents, mais ils donnent lieu à un jugement identique. Pour le romancier, l'ecclésiastique demeure le symbole d'un militantisme fervent et offensif, d'un catholicisme qui œuvre aveuglément et indifféremment contre toutes les suites de la Révolution et des Lumières, et tente par tous les moyens de reconquérir un peuple et des élites qui se sont détournés de l'Église⁷.

Né en 1802, Jean-Joseph Gaume a été ordonné prêtre en 1825. En 1851, il s'est fait

⁵ Ces notes occupent les f° 199 à 314 du recueil g 226 (6). À leur sujet, voir Stéphanie Dord-Crouslé, « Flaubert et la "religion moderne". À partir du dossier "Religion" de *Bouvard et Pécuchet* » ; *Revue Flaubert* [<http://flaubert.univ-rouen.fr/revue/revue4/08dord.htm>], n° 4-2004, « Flaubert et les sciences », 2005, 14 p.

⁶ Il s'agit ici de la 2^e édition, la plus ancienne conservée à la BnF. La 1^{re} édition de l'ouvrage semble avoir paru en 1841.

⁷ Sur ce personnage révélateur d'un aspect du paysage religieux au temps de Flaubert, voir Daniel Moulinet, *Jean Joseph Gaume ou le catholicisme français intransigeant au XIX^e siècle dans le monde de l'éducation*, thèse de doctorat, Université Paris IV et Institut catholique de Paris, 1992, 2 vol.

connaître du grand public en publiant *Le Ver rongeur des sociétés modernes, ou le Paganisme dans l'éducation*, « œuvre d'inqualifiable obscurantisme, véritable diatribe contre la littérature classique de tous les temps, et ayant pour unique objet de démontrer au monde que cette littérature nous avait tous faits païens », d'après le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse. L'auteur réclame en effet que, dans l'enseignement secondaire, l'étude des Pères de l'Église soit substituée à celle des classiques païens. Dans un contexte de forte déchristianisation de la jeunesse (en particulier de celle instruite dans les lycées⁸), l'avant-propos de l'ouvrage expose clairement les intentions de l'abbé Gaume :

Rendre l'enseignement chrétien, voilà le dernier mot de la lutte ; voilà ce qu'il faut entreprendre, ce qu'il faut réaliser à tout prix. Cela veut dire avant tout :

Il faut substituer le christianisme au paganisme dans l'éducation.

Il faut renouer la chaîne de l'enseignement catholique, manifestement, sacrilègement, malheureusement rompue dans toute l'Europe, il y a quatre siècles.

Il faut replacer auprès du berceau des générations naissantes la source pure de la vérité, au lieu des citernes impures de l'erreur ; le spiritualisme, au lieu du sensualisme ; l'ordre, au lieu du désordre ; la vie, au lieu de la mort.

Il faut informer de nouveau du principe catholique les sciences, les lettres, les arts, les mœurs, les institutions, afin de les guérir des maladies honteuses qui les dévorent, et de les soustraire au dur esclavage sous lequel ils gémissent.

Il faut ainsi sauver la société, si elle peut encore être sauvée, ou du moins empêcher que toute chair ne périsse dans le cataclysme effroyable qui nous menace⁹.

Dans sa croisade contre le « paganisme dans l'éducation », l'abbé Gaume est naturellement amené à traiter longuement de la littérature et des arts, ce qui ne pouvait manquer de déplaire à Flaubert pour qui la religion et ses attendus moralisateurs n'ont rien de commun avec l'esthétique.

Très tôt, le romancier a lu *Le Ver rongeur*, ou du moins connaissait bien son contenu et les idées défendues par son auteur (ce qui n'a rien d'étonnant puisque Gaume

⁸ Sur ces questions historiques, voir *l'Histoire religieuse de la France, 1800-1880 : entre raison et révélation, un XIX^e siècle religieux ?*, sous la dir. de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, nouv. éd., Toulouse, Privat, 2000.

⁹ *Le Ver rongeur des sociétés modernes, ou le Paganisme dans l'éducation*, Paris, Gaume frères, 1851, p. 3-4. La totalité de cet avant-propos est donnée dans le dossier de *Bouvard et Pécuchet*, éd. de Pierre-Louis Rey, Paris, Pocket, Classiques, 1999, p. 398-401.

est l'un des animateurs les plus influents de la « dispute des classiques¹⁰ » qui passionne alors les esprits). En 1853, comme il revoit une pièce poétique de sa maîtresse Louise Colet, Flaubert annonce à la Muse que son ami Louis Bouilhet a eu une idée « Dantesque et obéliscale. C'est, à propos des Barbares, de parler *délicatement* de l'abbé Gaume. Le ver rongeur trouve là un asticot qui lui mord la queue. B[ouilhet] pense que ce sujet de *L'Acropole* pourrait bien avoir été donné en haine des attaques aux idées classiques, aux études antiques. Ces messieurs alors seront chatouillés à leur endroit sensible¹¹ ». L'allusion à Gaume (qui ne sera d'ailleurs pas retenue par Louise Colet) aurait donc participé d'une stratégie destinée à attirer sur les vers de la Muse la bienveillance du jury qui allait décerner le prix de l'Académie française, flagornerie étonnante de la part de Flaubert, mais compréhensible dans la mesure où il partage ici pour une fois l'opinion de la vénérable institution.

À cette époque, l'écrivain n'a pas dû prendre de notes sur *Le Ver rongeur*. Aussi, au mois de mars 1873, lorsqu'il se met à préparer *Bouvard et Pécuchet* (dans la période dite des *grandes lectures*), Flaubert se procure-t-il l'ouvrage à la Bibliothèque nationale¹² : sa lecture est mentionnée dans le Carnet 15, f^o 66¹³, et les scénarios préparatoires du roman (datant des années 1872-1874) recèlent plusieurs allusions aux idées que Gaume développe dans son opuscule. Néanmoins, si les dossiers documentaires du dernier roman, conservés à Rouen, comportent huit citations issues du

¹⁰ Voir Daniel Moulinet, *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume*, Paris, Cerf, « Histoire religieuse de la France », 1995.

¹¹ Lettre du 14 mars 1853 (Pléiade II, p. 266).

¹² Les listes d'emprunts de Flaubert à la Bibliothèque nationale (éditées par René Descharmes en annexe à son livre : *Autour de Bouvard et Pécuchet - Études documentaires et critiques*, Paris, Librairie de France, 1921 ; et mises en ligne par Yvan Leclerc sur le site Flaubert de l'université de Rouen : <http://flaubert.univ-rouen.fr/bibliotheque/>) ne proposent pas ce titre, mais l'*Abrégé du catéchisme de persévérance* (p. 277) : il y a là un petit mystère qui reste à éclaircir, d'autant que la vérification du registre confirme la lecture de Descharmes. Quoiqu'il en soit, l'édition indiquée (la quinzième) n'est pas celle sur laquelle Flaubert prendra effectivement ses notes (la trentième).

¹³ *Carnets de travail*, éd. de Pierre-Marc de Biasi, Paris, Balland, 1988, p. 516.

*Ver rongeur*¹⁴, elles sont toutes de la main de Laporte et l'on n'y trouve pas les notes autographes que l'écrivain avait confiées à son ami pour qu'il en extraie les passages marqués pour la copie : celles-ci n'ont été retrouvées que récemment, serrées dans la chemise « Littérature - Esthétique » aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale¹⁵.

L'abbé Gaume resurgit ensuite dans la correspondance de Flaubert en 1879 (ironie du sort : l'année même de la mort du prêtre !), lorsque l'écrivain se met à préparer les trois derniers chapitres de son premier volume. Dans une lettre du début du mois de janvier, il expose à sa nièce la complexité de ses lectures du moment (Berkeley et Kant), avant de lui indiquer ses divertissements : « Pour me récréer, j'étudie le *Catéchisme de persévérance* de Gaume ! et la *Gymnastique* d'Amoros¹⁶ ». Le côté plaisant de l'ouvrage s'estompe cependant rapidement et fait place à un jugement sans appel : « J'ai fini aujourd'hui le *Catéchisme* de l'abbé Gaume. — C'est énorme ! Il y a dans la seconde partie un petit cours d'histoire qui est soigné¹⁷ ». À Maupassant, il confie même que « c'est inouï d'imbécillité¹⁸ ». En dépit (ou à cause ?) de cet arrêt peu flatteur, Flaubert prend quatre pages et demie de notes sur l'ouvrage (g226 (6) f° 227 à 229), dont on trouvera la transcription diplomatique intégrale ci-après. Précisons cependant déjà que, contrairement à ce que pourraient laisser penser les citations de la correspondance que l'on vient de commenter, Flaubert ne lit pas le *Catéchisme de*

¹⁴ Ces fragments se trouvent dans les volumes 3 (f° 13, 16, 63 et 83) et 4 (f° 34).

¹⁵ Sur ces notes, voir Stéphanie Dord-Crouslé, « Un dossier flaubertien mal connu : les notes pour le chapitre “Littérature” de *Bouvard et Pécuchet* » ; *Histoires littéraires*, n° 24, 2005, p. 119-135. La liste des titres concernés est disponible sur le site de l'Item : <http://www.item.ens.fr/fichiers/bibliographie-flaubert/SDCAnnexeDossierRelig.pdf>.

¹⁶ Pléiade V, p. 490. On ne sait pas dans quelle bibliothèque ou à qui Flaubert a emprunté l'ouvrage, mais la 30^e édition est aujourd'hui manquante sur les rayons de la BnF qui possède pourtant, parmi une quarantaine d'éditions, les 29^e et 31^e.

¹⁷ Lettre à la même de la nuit du [14 au 15 janvier 1879] (Pléiade V, p. 498). Une lettre du [11 février] adressée à Edma Roger des Genettes contient exactement le même jugement : « Connaissez-vous le *Catéchisme de persévérance* de l'abbé Gaume ? C'est Hénaurme... — Il y a dans la seconde partie, un petit cours d'histoire que je vous recommande » (Pléiade V, p. 530).

¹⁸ Lettre du [15 janvier 1879] (Pléiade V, p. 501).

persévérance, mais son *Abrégé*, distinction importante sur laquelle on reviendra plus bas.

Examen de la prise de note flaubertienne

Ces notes sont relativement fidèles à la lettre du texte ; ce que l'écrivain recopie se trouve la plupart du temps dans l'ouvrage¹⁹. On peut cependant relever un certain nombre d'erreurs ou de transformations. Les deux plus évidentes²⁰ sont vraisemblablement dues au relâchement ponctuel de l'attention du copiste. La première porte sur l'identité de l'empereur romain que l'abbé Gaume qualifie de « prince cruel, superstitieux et débauché » : il ne s'agit pas de Trajan, comme l'écrit Flaubert (f° 228 recto), mais d'Adrien. La formulation employée par l'*Abrégé* permet d'ailleurs d'expliquer aisément la méprise de l'écrivain²¹. La seconde erreur concerne le dogme de l'Immaculée Conception, à la dernière page des notes (f° 229 recto). D'après l'abbé Gaume, il est pour chaque fidèle « un nouveau moyen de sanctification²² », ce que Flaubert transcrit très approximativement par « un nouveau moyen de satisfaction²³ »... Cette interprétation dogmatique assez personnelle ne s'éloigne cependant pas tant que cela de la manière sentimentale dont est présentée quelques lignes plus bas la fête de l'Assomption ; selon l'abbé Gaume, en effet, « nous devons féliciter la Sainte Vierge de son bonheur ». À ces erreurs d'inattention (qui ont d'ailleurs toujours tendance à se

¹⁹ La vérification a été faite sur la 37^e édition (1877). Rappelons que Flaubert a utilisé la 30^e (1872).

²⁰ Exception faite, bien sûr, des banales fautes d'orthographe. Ainsi, Flaubert utilise à tort un pronom relatif singulier là où, comme le porte bien l'*Abrégé* (p. 191), le pluriel est requis : « C'est le Saint Esprit qui forma le corps et l'âme de Notre Seigneur auquel [mis pour *auxquels*] vint s'unir la seconde personne de la Trinité » (f° 227 v°).

²¹ « Le quatrième persécuteur des Chrétiens fut Adrien, qui avait succédé à Trajan, l'an 116 après Jésus-Christ. Ce prince cruel, superstitieux et débauché, ayant consulté les démons, ils lui répondirent qu'une veuve nommée Symphorose ne cessait de les tourmenter » (Troisième partie, XI^e leçon - « Le Christianisme établi. - Troisième et quatrième persécutions - I^{er} et II^e siècles », p. 318).

²² Quatrième partie, XXVI^e leçon (« Le Christianisme rendu sensible - Fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge »), p. 442.

²³ Il est assez peu probable que Flaubert utilise ici la notion de *satisfaction* en son sens moral ou théologique de *réparation des péchés*, notion qui n'aurait d'ailleurs pas sa place dans le présent développement de l'abbé Gaume.

multiplier lorsque Flaubert arrive à la fin de l'ouvrage qu'il annote, et surtout lorsqu'il peine à y arriver), se rattache le complet bouleversement que l'écrivain opère dans la définition de la sainteté et de la charité des trois personnes de la Trinité, vertus que les fidèles se doivent d'imiter :

Nous devons imiter les trois personnes de la sainte Trinité dans leur sainteté et dans leur charité. [...] Leur sainteté consiste : 1° à ne souffrir aucun mal en elles-mêmes ni dans les créatures ; 2° à donner à tous les hommes les moyens de se sanctifier. [...] Leur charité consiste à être toujours parfaitement unies et à faire du bien à toutes les créatures²⁴.

Dans les notes de Flaubert (f° 229 recto), la première définition est omise, et la seconde se voit parée des caractéristiques attribuées par l'*Abrégé* à la première.

Mais la majeure partie des transformations repérables est due à la simplification d'une structure plus complexe sous la plume de l'abbé Gaume. En particulier, Flaubert a tendance à défaire les raisonnements par analogie, dont la tradition remonte aux Pères de l'Église, et sur lesquels repose le discours catéchétique : l'écrivain substitue aux identités de rapports que ce discours induit (A est à B ce que C est à D) des sortes d'équivalences nuancées (A est à peu près C). Ainsi, pour Flaubert, « le soleil est l'image de Notre Seigneur qui est sorti du sein de son père » (bas du f° 227 recto). Or, dans l'*Abrégé*, les rapports tracés entre le Christ et le soleil sont étayés sur trois caractéristiques communes qui sont développées comme suit : une arrivée, un départ et une action bénéfique exercée pendant la durée de la présence²⁵. On est donc loin de l'association théogonique (le Christ comme fils du soleil) auquel le rendu flaubertien de ce paragraphe peut laisser croire. Il en va de même pour toutes les analogies sur lesquelles reposent les très nombreuses « figures du Messie » que décline l'*Abrégé*. Pour chacune d'elles, l'abbé Gaume fournit les éléments qui justifient la structure

²⁴ Quatrième partie, XLIV^e leçon (« Le Christianisme rendu sensible. - Trinité »), p. 473.

²⁵ « Je remarque encore au sujet du soleil qu'il se lève tous les jours, qu'il fournit sa carrière avec une grande vitesse, et qu'il éclaire et qu'il vivifie toute la nature. En cela, il est l'image de Notre Seigneur, qui est sorti du sein de son Père, et qui est retourné dans le Ciel après avoir éclairé tous les hommes par sa doctrine et les avoir sanctifiés par ses mérites et ses exemples » (Première partie, VII^e leçon - « Connaissance de Dieu par ses ouvrages. - Fin du troisième et commencement du quatrième jour de la création », p. 55).

analogique. Aussi, lorsque Flaubert écrit seulement : « le serpent d'airain. figure du Messie sur la croix ! », et bien qu'il maintienne le terme « figure » comme précédemment celui d'« image », il passe sous silence les trois identités de rapport qui étayaient le propos de l'*Abrégé* :

Les Hébreux coupables sont mordus par des serpents qui leur donnent la mort. Le genre humain, coupable dans la personne d'Adam, a été mordu par le serpent infernal, qui lui a donné la mort. — Moïse fait faire un serpent d'airain qu'on place dans un endroit élevé. Notre Seigneur se fait homme, et monte sur la croix. — Ceux qui regardaient le serpent d'airain étaient guéris de leurs blessures. Ceux-là seuls qui regardent Notre Seigneur avec foi et amour, sont guéris des blessures du serpent infernal²⁶.

En bonne logique catéchétique, il n'y a rien à redire contre le serpent d'airain défini comme « figure » de Jésus-Christ sur la croix, aussi surprenant et incongru que cela puisse paraître à Flaubert qui fait suivre la proposition d'un point d'exclamation. Mais le catéchiste et le romancier ne poursuivent pas les mêmes fins : dans les deux cas (celui du « soleil-image du Christ » et celui du « serpent d'airain-figure du Christ en croix »), quand l'abbé Gaume s'efforce de construire une argumentation reposant sur une rationalité religieuse complexe, le romancier ne le suit pas. Au contraire, il ne retient que les images utilisées : il s'en saisit et organise leur surgissement simultané et intensément conflictuel, accomplissant ainsi littéralement ce que le catéchisme donne à « se représenter ». Le télescopage qui en résulte défait l'échaffaudage analogique patiemment édifié par le catéchiste. La prise de notes n'est plus alors élémentaire exercice scolaire ou académique visant à la simple copie ou à l'exacte synthèse : elle est déjà partie prenante d'une réélaboration personnelle due à celui qui tient la plume ; elle manifeste les prémices de l'appropriation polémique d'un texte-support et le début de son intégration dans un univers fictionnel qui se situe, en l'occurrence, dans la continuité du travail sur les images religieuses effectué pour les trois versions de *La Tentation de saint Antoine*.

²⁶ Première partie, XXIX^e leçon (« Le Messie promis et figuré. - Dixième et onzième figures du Messie : les sacrifices et le serpent d'airain »), p. 100-101.

En dépit des diverses erreurs de copie et réappropriations relevées et commentées ci-dessus, ce sont essentiellement la condensation et les découpages qu'opère le geste même de la prise de notes qui, comme souvent chez Flaubert, contribuent à déformer sporadiquement l'esprit de l'ouvrage lu, en sélectionnant ses aspects ridicules et ses insuffisances argumentatives, en les accentuant, voire, parfois, en les créant²⁷. La « présence directe » de Flaubert dans ses notes, bien qu'elle reste finalement assez discrète, se signale toutefois aussi, essentiellement par les soulignements et les points d'exclamation que l'écrivain ajoute aux propositions qui lui paraissent particulièrement surprenantes ou stupides. Seules deux réactions plus développées ébauchent, sur le f° 228 recto, un « dialogue » ou plutôt une controverse explicite avec les assertions de l'abbé Gaume : à propos du mystère de la transsubstantiation, la proposition exclamative « mais il peut être avalé !!! » est naturellement du cru de Flaubert ; et, relativement à la pluralité des religions, l'ultime question « Et le musulmanisme ? » sonne comme un argument que le voyageur en Orient oppose personnellement au champion moderne du catholicisme.

Du catéchisme

Mais l'intérêt principal de ces notes réside dans la manière dont l'écrivain les utilise dans le premier volume de son roman encyclopédique. Avant de le montrer, rappelons rapidement ce qu'est un catéchisme en général, et présentons celui de l'abbé Gaume en particulier. Le mot de *catéchisme* a commencé par désigner un genre d'instruction : l'exercice qui permet de délivrer et de mémoriser sous une forme élémentaire les vérités

²⁷ Sur ces dérives, voir Stéphanie Dord-Crouslé, « La face cachée de l'«impartialité» flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre » ; *La bibliothèque de Flaubert, inventaires et critiques*, sous la dir. d'Yvan Leclerc, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 323-336. Dans les notes prises sur Gaume, le problème de l'établissement du christianisme avec ou sans miracle (que Flaubert évoque au bas du f° 228 et que l'*Abrégé* expose longuement sous le titre : « Toutes les objections détruites et tournées en preuve » dans la XXII^e leçon de sa Troisième partie, p. 339-340) pourrait lui aussi être discuté.

fondamentales du christianisme. Puis il s'est appliqué aussi au livre qui contient cet enseignement. En ce sens, un catéchisme est un manuel populaire, résumé exact et sûr de la doctrine chrétienne. Il n'est pas, et il ne doit pas être, un traité savant et scolastique de théologie ; les opinions d'école en sont exclues ; on n'y parle que des vérités certaines du dogme et de la morale ; les enfants et les fidèles doivent y trouver tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour être un chrétien suffisamment instruit, ou au moins ce qu'il faut croire et pratiquer pour ne pas manquer la récompense céleste par suite d'ignorance volontaire et coupable²⁸. Savoir, croire et pratiquer, et au moins savoir et pratiquer, tels sont les points essentiels auxquels s'attache le catéchisme. Dans *Un Cœur simple*, la servante Félicité peut donc facilement remédier au temps perdu en suivant pas à pas la formation donnée à sa jeune maîtresse :

Ce fut de cette manière, à force de l'entendre, qu'elle apprit le catéchisme, son éducation religieuse ayant été négligée dans sa jeunesse ; et dès lors elle imita toutes les pratiques de Virginie, jeûnait comme elle, se confessait avec elle. À la Fête-Dieu, elles firent ensemble un reposoir²⁹.

La « réussite » catéchétique se manifeste par la réalisation effective d'un certain nombre d'actes prescrits.

Cependant, bien qu'on apprenne *le* catéchisme, les pratiques et les ouvrages de référence sont multiples. Si l'on excepte la période ouverte en 1806 par le Catéchisme impérial³⁰ (qui a alors été imposé à l'Église de France dans son ensemble, mais qui a disparu avec l'Empire), chaque diocèse a *son* catéchisme laissé au libre choix de l'évêque et tenant compte de légères spécificités locales³¹. Or, dans le premier quart du

²⁸ Eléments issus de l'article « catéchisme » du *Dictionnaire de théologie catholique*, sous la dir. de A. Vacant et E. Mangenot, Paris, Letouzey et Ané, 1913.

²⁹ *Trois Contes*, éd. de Pierre-Marc de Biasi, Paris, Livre de poche classique, 1999, p. 62.

³⁰ Voir André Latreille, *Le Catéchisme impérial de 1806. Études et documents pour servir à l'histoire des rapports de Napoléon et du clergé concordataire*, Paris, Les Belles Lettres, 1935.

³¹ Des catéchismes locaux tenant compte de diverses situations et cultures ont encore cours dans l'Église catholique. Mais outre qu'ils requièrent toujours l'approbation des autorités ecclésiastiques, ils profitent de cette avancée qu'a constituée en 1992 la publication du *Catéchisme de l'Église catholique* (Paris, Centurion, Cerf, Fleurus-Mame, Librairie éditrice vaticane, 1998), rédigé à la suite du deuxième Concile œcuménique du Vatican. Comme le précise le pape Jean-Paul II à propos des pasteurs de l'Église dans la

XIX^e siècle, la déchristianisation consécutive à la Révolution française s'est traduite par l'arrivée à l'âge adulte de générations ignorantes, auxquelles le catéchisme n'avait jamais été enseigné. L'attention des autorités ecclésiastiques s'est alors trouvée attirée avec force sur la question cruciale de la formation religieuse des enfants. Aussi, dès les années 1830, un vaste mouvement de renouveau catéchétique se dessine-t-il. Des individualités comme le père Dupanloup (vicaire de la Madeleine en 1826) ou Mgr Devie (évêque de Belley) se distinguent³² ; mais ce sont surtout de véritables courants qui naissent. En 1832 paraît *La Méthode de Saint-Sulpice dans la direction des catéchismes* (par M. Faillon), dans la lignée de laquelle s'inscrit toute la production de l'abbé Gaume.

Publié pour la première fois en 1838 (chez Gaume frères³³), son *Catéchisme de persévérance ou Exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours*³⁴ est un ouvrage destiné aux prêtres, aux catéchistes, aux parents, ainsi qu'aux jeunes gens et aux adultes cherchant à s'instruire dans la religion chrétienne. Conçu dans l'esprit saint-sulpicien, l'enseignement complet court sur quatre années et est divisé en quatre parties comportant chacune cinquante-deux leçons (une par dimanche³⁵). Il est le fruit de l'expérience menée par l'abbé

« Constitution apostolique *Fidei depositum* » qui ouvre l'ouvrage : « Ce Catéchisme leur est donné afin de servir de texte de référence sûr et authentique pour l'enseignement de la doctrine catholique, et tout particulièrement pour la composition des catéchismes locaux » (p. 9).

³² P. Broutin souligne le rôle joué par « trois grands évêques catéchistes » : Mgr Borderies (Versailles), Mgr Dupanloup et Mgr Devie. Il rappelle aussi que le modèle des curés catéchistes au XIX^e siècle est saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars (« Le mouvement catéchistique au XIX^e siècle. Recherches sur l'évolution pastorale en France au XIX^e siècle », *Nouvelle revue théologique*, 5, 1960, p. 494-512).

³³ L'ouvrage a connu quatorze éditions françaises jusqu'en 1906, et de nombreuses éditions étrangères.

³⁴ La liste des adjectifs qui caractérisent l'*Exposé* est encore étendue dans certaines éditions, ainsi de « apologétique, philosophique et social » pour la septième édition de 1854.

³⁵ Les trois premières parties sont ordonnées chronologiquement et comportent « l'histoire et l'explication de la religion » depuis le commencement du monde jusqu'à la venue du Messie, depuis sa naissance jusqu'à son Ascension, et de cette Ascension jusqu'à nos jours. La quatrième contient « l'histoire et l'explication du culte extérieur et des fêtes ». L'auteur insiste sur la nécessité d'un tel tableau : « Si cette méthode large dispense de toutes les preuves particulières, elle rend aussi vaines et ridicules toutes les objections : avantage inestimable mais exclusif à l'exposition complète du christianisme » (Introduction, 1, p. CLV).

Gaume à la cathédrale de Nevers qu'il a desservi en tant que chanoine à partir de 1831, puis en tant que vicaire général. Chaque dimanche après-midi, dans une chapelle spécialement dédiée à cet exercice, les enfants et les jeunes filles qui les encadrent (elles-mêmes réparties en « aspirantes » puis « associées ») se réunissent pour écouter la leçon professée après les vêpres, et l'instruction.

Le contenu des leçons est résumé à la fin de chacun des huit tomes du « grand *Catéchisme* » sous la forme de questions et de réponses qui respectent la structure de l'ouvrage. L'abbé Gaume a aussi édité ces résumés à part, sous le titre d'*Abrégé du catéchisme de persévérance*³⁶, car ils étaient destinés à être appris par cœur par les enfants assistant aux assemblées dominicales³⁷ (c'est cette version abrégée que Flaubert a consultée). La récitation devait toujours en être parfaite ; aussi le curé Bournisien, dans *Madame Bovary*, fait-il bien de prévoir un allongement des séances pour ses premiers communiant dont la mémoire semble encore bien défaillante :

- Etes-vous chrétien ?
- Oui, je suis chrétien.
- Qu'est-ce qu'un chrétien ?
- C'est celui qui, étant baptisé, baptisé, baptisé³⁸.

Pour les enfants qui ont sept ans mais ne participent pas encore aux assemblées paroissiales, le zélé catéchiste a d'ailleurs procuré une version simplifiée de l'ouvrage³⁹.

³⁶ Entre 1842 et 1933, il a été publié soixante-et-onze éditions françaises de cet ouvrage, soit plus de neuf cent mille exemplaires diffusés (Daniel Moulinet, *Les Classiques païens, op. cit.*, p. 444).

³⁷ Ce sont de « petits manuels par demandes et par réponses », semblables à ceux que l'abbé Bournisien procure à Emma Bovary lors de son accès de religion, après la fuite de Rodolphe (*Madame Bovary*, éd. de Jacques Neefs, Paris, Livre de poche classique, 2000, p. 330). À ce sujet, voir Stéphanie Dord-Crouslé, « Les deux bibliothèques religieuses de *Madame Bovary* » ; à paraître dans les actes du colloque de Marne-la-Vallée et Paris III : « *Madame Bovary* et les savoirs » (16-18 novembre 2006), sous la dir. de Gisèle Séginger et Pierre-Louis Rey.

³⁸ *Ibid.*, p. 205.

³⁹ *Petit abrégé du catéchisme de persévérance*, Paris, Gaume frères, 1846, 200 p., in-18. A même été éditée une version encore plus réduite : *Catéchisme des mères, ou Très-petit abrégé du catéchisme de persévérance*, Paris, Gaume frères, 1862, 80 p., in-32.

Les surprises de l'insertion dans la fiction

Dans le neuvième chapitre de *Bouvard et Pécuchet*, Flaubert mentionne explicitement l'abbé Gaume, par deux fois, ce qui n'est pas étonnant quand on voit l'importance de sa production éditoriale. À ce moment précis de l'intrigue, la communion provoque des effets opposés chez les deux anciens copistes. Tandis qu'elle accroît immédiatement la dévotion de Pécuchet, Bouvard en attend, vainement, des transformations sensibles dans son être : « M. Jeufroy, en le rassurant, lui ordonna le *Catéchisme* de l'abbé Gaume⁴⁰ ». L'ouvrage apparaît donc comme un remède (l'emploi du verbe *ordonner* rappelle clairement que le prêtre est le médecin des âmes) susceptible de remettre Bouvard dans le droit chemin. L'ecclésiastique prescrit en effet un catéchisme *de persévérance*, c'est-à-dire destiné à des fidèles qui, après la première communion, veulent continuer à progresser dans la connaissance de leur foi⁴¹. Cependant, loin de donner alors un résumé de l'ouvrage de Gaume par l'intermédiaire de la lecture qu'en fait le personnage (comme ailleurs, par exemple dans le chapitre V pour les romans de Balzac ou de Dumas), le narrateur l'abandonne complètement et évoque les différentes étapes par lesquelles passe alors la dévotion de Pécuchet. Or, après une période de prosélytisme effréné, celui-ci se heurte à un problème qu'il ne parvient pas à résoudre par des lectures mystiques (« Impossible d'atteindre à la contemplation parfaite ! »). Il se tourne alors vers le curé de Chavignolles :

Les réponses de M. Jeufroy étaient simples : — « Ne vous tourmentez pas ! À vouloir tout approfondir, on court sur une pente dangereuse. »

⁴⁰ *Bouvard et Pécuchet*, éd. de Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, GF, 1999, p. 319 ; éd. mise à jour, 2008, p. 326. Dorénavant, les paginations entre crochets droits suivront directement les citations.

⁴¹ Composé de « narrations suivies » et non de demandes et de réponses, le *Catéchisme de persévérance* « peut servir de livre de lecture aux personnes plus avancées » (Introduction, 1, p. CLXXV), alors que l'*Abrégé* s'adresse « à vous, enfants, qui déjà vous êtes assis à la table sainte » (Discours préliminaire, p. 36). En outre, l'abbé Gaume annonce aux lecteurs du grand ouvrage que, « sous ce simple titre de Catéchisme, c'est-à-dire d'*enseignement vocal*, se cache ici la plus intéressante histoire que vous ayez jamais lue, la plus belle philosophie que vous ayez jamais étudiée, et, nous osons le dire, la plus haute épopée dont la lecture ait jamais fait palpiter votre cœur » (Avant-propos, 1, p. XI).

Le *Catéchisme de persévérance* par Gaume avait tellement dégoûté Bouvard qu'il prit le volume de Louis Hervieu. [p. 320 ; p. 328]

L'ouvrage de Gaume apparaît donc dans une sorte d'absence, dans un creux dont seuls les bords externes sont rendus visibles. Recommandé par le prêtre, il est abandonné par Bouvard sans que le lecteur du roman ait jamais vu le personnage le consulter ou ait jamais eu accès à son contenu autrement que par le dégoût qu'il inspire finalement à l'ancien copiste. Il n'y a même pas ouverture et fermeture « matérielles » du volume (comme c'est le cas pour d'autres ouvrages) : la narration n'envisage que l'amont puis l'aval de ces deux gestes.

Pourtant, le temps de la lecture est concrétisé et rendu sensible par la durée de l'expérience mystique de Pécuchet. Et l'*éclipse* du contenu de l'ouvrage ne signifie pas que Flaubert n'a pas utilisé ses notes. Le jugement clairement polémique que révèle ce geste d'occultation biaisée met au contraire en lumière un mécanisme documentaire usuel chez Flaubert. La substance des notes prises sur l'*Abrégé* est en réalité éparpillée dans le reste du neuvième chapitre du roman. À l'instar des notes prises sur les autres ouvrages lus par Flaubert pour la préparation de ce chapitre⁴², elle alimente souterrainement certains propos de l'abbé Jeufroy aussi bien que de nombreuses opinions du comte de Faverges. Elle contribue à former la basse continue du discours clérical contemporain que Flaubert aspire à faire résonner dans son roman. Évaluer la part exacte de ce qui revient aux différents auteurs catholiques lus par le romancier pour la rédaction de ce passage nécessiterait une étude génétique approfondie de l'épisode : tel n'est pas ici notre propos. En revanche, les notes prises sur l'ouvrage de Gaume offrent des échantillons représentatifs de ce discours ecclésiastique qui peuvent être

⁴² Voir la liste de ces ouvrages en annexe à l'article déjà cité à la note 5 : « La composition du dossier "Religion" – Mss g 226 (6) », <http://flaubert.univ-rouen.fr/revue/revue4/08dordannex.htm>.

analysés en tant que « morceaux typiques⁴³ ». Ainsi, les familiers du château (c'est-à-dire ceux qui prennent régulièrement le thé chez M. le comte et Mme la comtesse) déplorent que Napoléon III « laiss[e] aux Tuileries, les maçons travailler le dimanche » [p. 336 ; p. 345]. Or le respect du repos dominical est vigoureusement prôné par l'abbé Gaume, comme le relève Flaubert : « travailler le dimanche conduit à la perte de la Religion, et à toute espèce de maux même temporels » (f^o 228 recto). Le dernier qualificatif est souligné deux fois par le romancier qui, ce faisant, s'étonne avec force que l'absence de religion puisse avoir des répercussions autres que spirituelles⁴⁴, et conteste à l'opuscule le droit de se préoccuper d'autre chose que de religion.

Flaubert a pu aussi utiliser l'ouvrage de l'abbé Gaume pour traiter la question de l'institution du mariage, lorsqu'il s'agit de célébrer les noces de M. de Mahurot et de M^{lle} de Faverges :

On attendait M. Jeufroy, pour fixer ensemble la date du mariage qui aurait lieu à la mairie, bien avant de se faire à l'église, afin de montrer que l'on honnissait le mariage civil.

Foureau tâcha de le défendre. Le comte et Hurel l'attaquèrent. Qu'était une fonction municipale près d'un sacerdoce ! — Et le baron ne se fût pas cru marié s'il l'eût été, seulement devant une écharpe tricolore.

— « Bravo ! » dit M. Jeufroy, qui entra. « Le mariage étant établi par Jésus... »

Pécuchet l'arrêta : — « Dans quel Évangile ? Aux temps apostoliques on le considérait si peu, que Tertullien le compare à l'adultère. » [p. 341 ; p. 349]

L'*Abrégé* indique en effet que « le Mariage est un sacrement institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour perpétuer la vie divine de l'Église en perpétuant les fidèles, et pour sanctifier l'union des époux⁴⁵. » Dans ses notes, Flaubert n'a retenu que la première proposition, qu'il a ornée d'un point d'exclamation (f^o 228 recto), et qu'on retrouve à

⁴³ Un scénario très ancien du roman prévoyait d'insérer dans le second volume des « morceaux vrais et des morceaux typiques » (Carnet 19, f^o 40 verso ; *Carnets de travail, op. cit.*, p. 300).

⁴⁴ L'abbé Gaume est l'auteur d'une brochure intitulée : *La Profanation du dimanche, considérée au point de vue de la religion, de la société, de la famille, du bien-être, de la dignité humaine et de la santé*, Paris, Gaume frères, 1850. Plus largement, Gaume dénonce dans toute son œuvre le néopaganisme suscité par la civilisation industrielle, ce qui lui vaut d'apparaître en bonne place parmi les imprécateurs de la technique qu'étudie Michel Lagrée dans *La Bénédiction de Prométhée. Religion et technologie, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1999.

⁴⁵ Deuxième partie, XLV^e leçon (« De notre union avec Notre Seigneur, le nouvel Adam, par l'espérance. - Du sacrement de mariage »), p. 257.

peu de chose près dans la bouche de l'ecclésiastique. L'ironie de l'écrivain est motivée par sa connaissance du conflit d'opinions dont le mariage a été la cause dans l'histoire de l'Église : comme l'affirme vigoureusement Pécuchet, certains Pères de l'Église lui ont dénié tout caractère sacramentel⁴⁶. Cette contradiction pointée par Flaubert n'est d'ailleurs pas sans poser problème à l'abbé Gaume lui-même dans son « grand *Catéchisme* » :

On croit que Notre Seigneur éleva le Mariage à la dignité de Sacrement, lorsqu'il sanctifia par sa présence les noces de Cana. Quoi qu'il en soit, l'apôtre saint Paul nous a révélé l'institution du sacrement de Mariage, lorsqu'il dit que l'union de l'homme et de la femme est un grand Sacrement en Jésus-Christ et dans l'Église⁴⁷.

L'affirmation de l'origine christique du mariage est ici accompagnée d'une justification : l'épisode des noces de Cana (Jean, II, 1-12) serait le moment de son institution par Jésus (justification qui répondrait d'ailleurs partiellement à la question de Pécuchet : « Dans quel Évangile ? »). Néanmoins, cet argument est présenté de curieuse manière : une affirmation forte (« on croit que ») est placée sous la dépendance du pronom personnel à valeur indéfinie, *on*, qui s'oppose au *nous* habituellement employé. En outre, le contenu de la phrase lui-même se trouve comme fragilisé par l'attaque concessive de la phrase suivante, « quoi qu'il en soit », qui semble prendre acte d'une faiblesse argumentative tacite. La cause de cette hésitation est révélée par l'article « mariage » du *Dictionnaire de théologie catholique* : si, pour les Pères de l'Église, la présence du Christ à Cana au début de sa vie publique constitue bien un argument en faveur de la sanctification du mariage, et si le concile de Trente a bien ensuite affirmé son statut de sacrement, il y a alors dans la tradition catholique quatre opinions en concurrence sur le moment de son institution. Celle que choisit l'abbé Gaume n'est que l'une d'entre elles et, en tant que telle, n'a peut-être pas sa place dans un catéchisme

⁴⁶ Anne Herschberg Pierrot analyse cet aspect dans son article : « Ironie et érudition : le second volume de *Bouvard et Pécuchet* », *Les lieux du réalisme. Pour Philippe Hamon*, études réunies et présentées par Vincent Jouve et Alain Pagès, Paris, L'Improviste / Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 279-280.

⁴⁷ *Op. cit.*, t. 4, p. 347.

qui, comme on l'a expliqué, ne doit présenter que les vérités certaines du dogme ; d'où la position délicate et la formulation hésitante du rédacteur du grand *Catéchisme* et l'abstention complète du rédacteur de l'*Abrégé*⁴⁸.

Dans le discours catholique, le sacrement du mariage jouit donc d'un statut singulier par rapport aux six autres car, d'après les Écritures elles-mêmes, le Christ ne l'a pas institué aussi clairement qu'il l'a fait pour l'eucharistie par exemple. Flaubert se saisit de ce point de faiblesse pour faire jouer les uns contre les autres des énoncés antagonistes qui ont cependant pour point commun d'avoir tous été proférés par des autorités de l'Église elle-même. Le débat n'a pas seulement lieu entre la religion et la raison ou la science, mais il fait rage à l'intérieur de la religion elle-même : le travail de la prise de notes sur l'ouvrage de l'abbé Gaume le souligne déjà clairement. De plus, dans la fiction, bien que sa lecture soit clairement soulignée par la double mention dont il fait l'objet, le *Catéchisme de persévérance* se présente comme une sorte de trou noir vidé de toute matière. À l'instar de ce que Flaubert reproche à la plupart des ouvrages religieux, seule se montre la forme extérieure du livre, rigide et inflexible, tandis que le contenu, la *moelle*, se dérobe inéluctablement. Ce faisant, cette critique religieuse attendue révèle l'emploi habile que Flaubert peut faire de sa documentation : l'utilisation narrative effective d'une source est parfois à chercher ailleurs que là où le texte en fait une mention aussi ostentatoire que trompeuse.

Stéphanie Dord-Crouslé (CNRS - UMR 5611 LIRE, Lyon)

⁴⁸ Pour les autres sacrements, l'*Abrégé* insiste toujours sur le moment de leur institution. Par exemple, pour l'ordination, la question : « Quand Notre-Seigneur institua-t-il ce Sacrement ? » est suivie par la réponse : « Notre-Seigneur institua ce Sacrement lorsqu'il dit à ses Apôtres, après la Cène du Jeudi saint : Faites ceci en mémoire de moi » (p. 252).